

## Cas type

### SYSTÈME OVIN ET CULTURES PÉRENNES

Système diversifié ovin avec des surfaces de cultures pérennes (arboriculture).

Production d'agneaux lourds de bergerie.

60 ha SAU (15 ha céréales - 35 ha SFP - 10 ha de noyers) -  
1,5 UTH - 250 brebis (EMP) - Productivité 1,35 - 7 béliers -  
Renouvellement : achat de 50 agnelles



Ce système rassemble des exploitations de structure moyenne situées en zone de coteaux. L'atelier ovin est complémentaire à l'exploitation de cultures pérennes (noyers...).

La main-d'œuvre nécessaire est constituée de 1.5 UTH. L'agneau lourd est le produit principal de l'atelier ovin, issu d'une mère prolifique de race rustique dans la majorité des cas, il est le résultat d'un croisement avec un bélier de race bouchère et souvent engagé dans une démarche sous signe officiel de qualité.

La période principale d'agnelage se situe entre fin décembre et janvier. L'agnelage de rattrapage se déroule en juillet - août pour une vente en fin d'année.

Ce système est adapté aux conditions de production de Dordogne ou du Lot-et-Garonne. Un système équivalent mais avec une production d'agneaux légers avec principalement de la vigne se rencontre en Gironde.

## PRÉSENTATION DU SYSTÈME



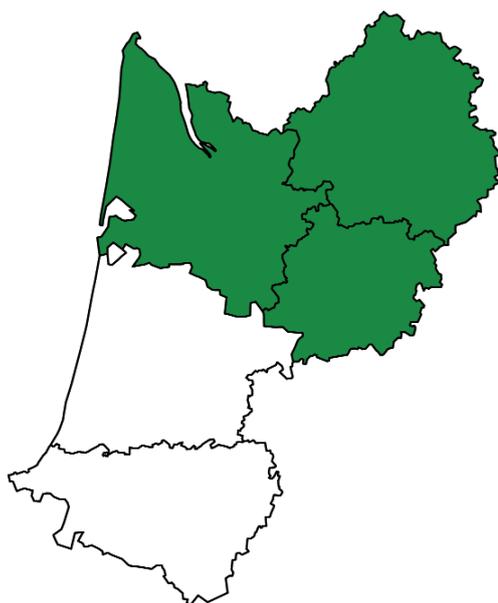
RÉSEAUX D'ÉLEVAGE



INSTITUT DE L'ÉLEVAGE



AGRICULTURES & TERRITOIRES  
CHAMBRES D'AGRICULTURE



Fonds cartographiques ARTICQUE© Tous droits réservés

> Localisation du système en Aquitaine

Source: Réseaux d'Élevage, 2010

### Atouts

- Possibilité de produire sous SIQO.
- Possibilité d'utiliser des races rustiques en croisement avec des béliers de race bouchère ou des races herbagères.
- Sous certaines conditions (attention aux traitements phytosanitaires), il est possible de faire pâturer sous les arbres, ce qui limite l'entretien mécanique des noyeraies, complète la surface fourragère pour les ovins et apporte une fumure organique aux noyers.
- Les mises bas de printemps permettent de bénéficier de la pousse de l'herbe et limitent le besoin de stock.
- Un atelier ovin complémentaire permet de répartir les risques par rapport à une exploitation spécialisée en arboriculture. L'élevage ovin permet une souplesse d'organisation du travail, avec la possibilité de décaler les périodes d'agnelage par rapport aux pointes de travail liées à l'arboriculture.

### Contraintes

- Ce système oblige à une astreinte continue consécutive à l'enchaînement des travaux sur les surfaces et le troupeau.
- La polyvalence liée à la diversification diminue parfois le niveau de performances techniques sur chaque atelier.
- La nécessité de matériel spécifique pour l'arboriculture peut alourdir les charges de structure de l'exploitation si le matériel ne peut pas être acheté en commun ou via la CUMA.



Aquitaine

## GESTION DES SURFACES

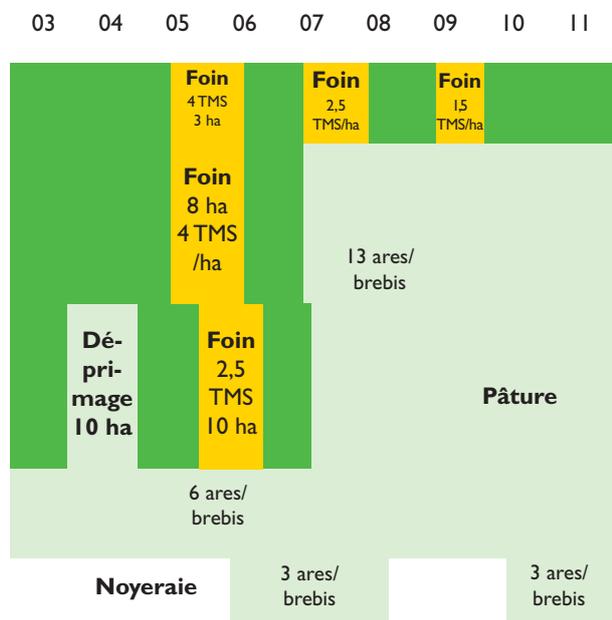
### Assolement

Source : Réseaux d'Élevage, 2010

<b>Triticale</b>	<b>7 ha</b>
<b>Orge</b>	<b>5 ha</b>
<b>Maïs</b>	<b>3 ha</b>
<b>Luzerne</b>	<b>3 ha</b>
<b>Prairies temporaires</b>	<b>8 ha</b>
<b>Prairies naturelles</b>	<b>24 ha</b>

### Schéma d'utilisation des surfaces fourragères

Source : Réseaux d'Élevage, 2010



### Utilisation de la SFP : 35 ha

La luzerne est exploitée en foin, en 3 coupes. Ce fourrage de qualité est réservé pour les animaux à fort besoin (brebis en lactation). Elle permet d'économiser une partie des achats en protéines.

Les prairies temporaires servent de tête de rotation aux céréales, elles sont retournées en moyenne tous les 4 ans. La mise à l'herbe se fait à partir de début mars en déprimant une partie des prairies permanentes. Le déprimage permet d'optimiser l'utilisation de l'herbe, le pâturage décale la date de récolte en foin sans diminuer le rendement.

Pour obtenir des foins de qualité, ils doivent être réalisés entre la mi-mai et la fin-juin.

Après la repousse, l'ensemble des surfaces hormis la luzerne est valorisé par le pâturage, en utilisant des clôtures mobiles sur les prairies temporaires.

En fin de période estivale, du foin est apporté au pâturage pour pallier au manque d'herbe.

À l'automne, les brebis gestantes sont laissées au pâturage.

### Utilisation des noyeraies pour le troupeau ovin

La noyeraie ne doit pas être considérée comme une surface d'appoint mais comme faisant partie de la surface fourragère à part entière, afin d'optimiser l'utilisation de l'herbe. Il faut que le chargement instantané au pâturage soit assez élevé afin d'éviter les refus et de contenir la pousse de l'herbe. Les noyeraies sont principalement exploitées de juin à août au moment où la production fourragère diminue sur la surface principale et après la récolte.

Avantages de cette conduite :

- limitation du nombre de désherbage et de broyage
- une grande partie des feuilles chutées au sol à l'automne est consommée par les animaux diminuant ainsi l'inoculum au sol de certaines maladies (l'antracnose pour le noyer),
- diminution de la fumure minérale grâce aux apports de matières organiques produites par les animaux.

Conseils :

- Planter un couvert végétal adapté à la pâture. Attention à la concurrence pour le verger afin d'éviter baisse du rendement et qualité des noix sur des vergers non irrigués.
- Si les noyers sont irrigués, il faut remonter les micro-asperseurs dans les arbres et les suspendre.
- Attention en cas de traitements phytosanitaires (surtout pour le cuivre).
- Sortir les moutons 30 jours avant la récolte afin que les déjections soient sèches ou désagrégées par la pluie. Cette pratique permet d'éviter les risques microbiologiques de contamination des noix.

Source : Echo du Noyer n° 5 août 2010

## FERTILISATION ET PRODUCTION DES SURFACES

### Récolte

Source : Réseaux d'Élevage, 2010

Fourrages	ha	Rdt/ha	Quantité
Foin de 1c après déprimage PN	10	2,5 t MS	25 t MS
Foin 1c PT	8	4 t MS	32 t MS
Foin luzerne (3c)	3	8 t MS	24 t MS
Orge	5	45 q	225 q
Triticale	7	55 q	385 q
Maïs	3	80 q	240 q

Cultures pérennes	ha	Rdt/h
Noyers irrigués	10	2000 kg
Variété Franquette		20 t

L'utilisation du fumier ovin produit sur l'exploitation n'est pas systématique sur toutes les prairies. L'épandage est réalisé de préférence en février sur les surfaces non déprimées.

### Fertilisation

Source: Réseaux d'Élevage, 2010

	N (U/ha)	P (U/ha)	K (U/ha)	Fumier (t/ha)
Orge	130	60	60	-
Triticale	130	60	60	-
Maïs	130	45	45	20
Prairies (PT/PN)	50	50	60	max 15 sur 9 ha
Luzerne	-	80	150	-

	N (U/ha)	P (U/ha)	K (U/ha)
8 ha arbres de plus de 10 ans	150	50	200
2 ha arbres entre 2 et 9 ans	100	80	100

La fertilisation minérale doit être modulée en fonction du potentiel sol - plante et de son exploitation. Il faut prendre garde au besoin important en potasse pour la luzerne et à ne pas apporter de fertilisation azotée.

### VENTES / COMMERCIALISATION

- Agneaux lourds de bergerie vendus de 90 jours (80 à 160 jours)
- 18,5 kg de carcasse en moyenne par agneau
- Ventes sous signes de qualité (label rouge ou CCP)

### FONCTIONNEMENT DU TROUPEAU

Un troupeau de race rustique ou herbagère :

- conduit en croisement avec béliers de race à viande pour les races rustiques,
- une période d'agnelage.

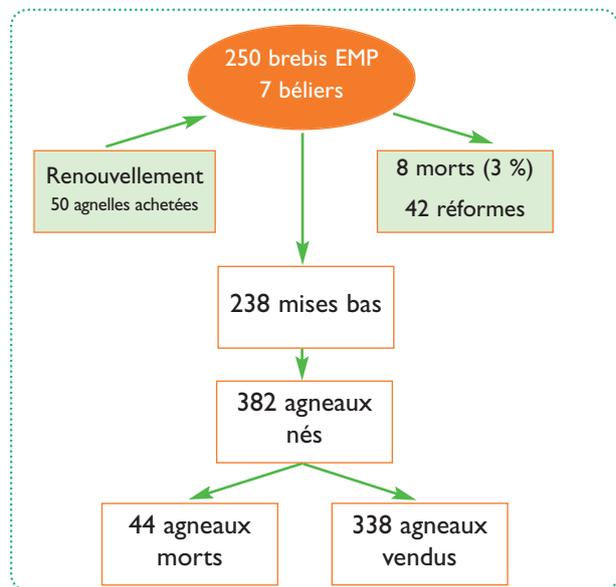
### Résultats

Source: Réseaux d'Élevage, 2010

Taux de mise bas	95 %
Proliféricité	161 %
Mortalité agneaux	11,5 %
<b>Productivité numérique</b>	<b>1,35</b>
Taux de renouvellement	20 %

### Schéma de fonctionnement

Source: Réseaux d'Élevage, 2010



### Conduite de la reproduction

Source: Réseaux d'Élevage, 2010

	07	08	09	10	11	12	01	02	03	04	05	06
Lutte		■							■			
Mise bas		■				■						
Ventes agneau					▲					▲		

La lutte principale se déroule en juillet-août en préparation des brebis et des béliers avec des céréales pour une mise bas fin décembre - janvier pour bénéficier de la pousse de l'herbe pour les lactations et une vente des agneaux pour Pâques. Les agnelles sont luttées à 7-8 mois en août. Une lutte de rattrapage est réalisée en mars pour les agnelles et les brebis vides.

### ALIMENTATION / RATIONNEMENT

- Concentré EMP: 150 kg par EMP
- Concentré agneaux : 75 kg par agneau
- Allaitement artificiel: 3 à 5 % des agneaux: 200 kg de poudre de lait pour le troupeau
- Foin: 300 kg de MS par EMP
- Agneau sous la mère, sevrage à 75 jours

## MOYENS DE PRODUCTION

### Bâtiments

#### Bergerie

- Logement des animaux : 600 m<sup>2</sup>
- Bergerie fonctionnelle avec couloir d'alimentation laissant un passage suffisant pour un tracteur, équipé de cornadis autobloquants.
- Parc de tri et de contention mobile.

#### Stockage

- Hangar de stockage pour le fourrage (430 balles de foin), la paille (220 balles), le matériel.
- Cellules de stockage, capacité 32 tonnes pour l'autoconsommation.
- Les 53 tonnes de céréales qui ne sont pas utilisées pour le troupeau sont destinées à la vente.



## LE MATÉRIEL

### Personnel

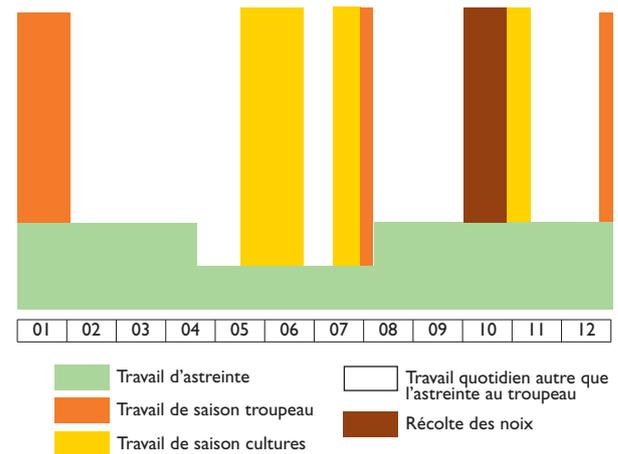
- 2 Tracteurs 4 RM de puissance moyenne (85 CV (compatible travail des noyers) et 120 CV)
- Chargeur frontal
- Matériel de récolte des fourrages

### Entreprise

- Épandeur à fumier
- Matériel et récolte grandes cultures
- Matériel Cultures pérennes

## LE TRAVAIL

### Répartition par UTH



### Besoin de main-d'œuvre

- 1 personne à plein-temps et un mi-temps.
- Travail saisonnier pour la récolte des nois.

### LES RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Les Réseaux d'Élevage sont un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs des Chambres d'Agriculture et de l'Institut de l'Élevage.

### LES PARTENAIRES FINANCIERS

Ce document a été élaboré avec le soutien financier de l'Union Européenne et du Ministère de l'Agriculture (CasDAR). Les données mobilisées pour sa réalisation ont été collectées dans le cadre du dispositif Réseaux d'Élevage avec l'appui financier de FranceAgriMer.



FranceAgriMer

Novembre 2011